

Seul le prononcé fait foi



Discours de Geneviève Fioraso

Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

4e rencontres internationales de recherche biomédicale « cancer : Recherche et innovation »

Mardi 13 novembre

Madame Agnès Buzyn, Présidente de l'Institut National du Cancer

Monsieur André Syrota, Président de l'Alliance des sciences de la vie et de la santé, Aviesan

Monsieur, Fabien Calvo, Directeur de l'Institut thématique multiorganisme Cancer

Monsieur Claude Bertrand, Président de l'Alliance pour la recherche et l'innovation des industries de santé, ARIIS

Mesdames et Messieurs

Je suis heureuse d'être parmi vous aujourd'hui.

Je remercie l'alliance des sciences de la vie et de la santé, l'institut national du Cancer et l'alliance pour la recherche et l'innovation des industries de santé d'avoir organisé cette 4^{ème} rencontre internationale de recherche dont le thème porte sur le cancer : recherche et innovation. Elle sera, j'en suis sûre, **un moment d'échanges et de partage des savoirs privilégié.**

Cette manifestation illustre à elle seule plusieurs des objectifs de la politique que je veux mener :

- mettre la recherche au service de la société, pour répondre à des défis sociétaux majeurs, dans les domaines de la santé, de l'environnement et de l'énergie.
Dans le domaine de la santé, le cancer, comme les maladies chroniques et celles liées au vieillissement, représente un enjeu de santé publique.

- Relever les défis d'innovation : le développement de nouveaux traitements, l'émergence de nouvelles technologies, que ce soit dans le dépistage ou dans l'indication des traitements que représente la médecine dite « personnalisée », en est un exemple
- Affirmer que la recherche est un levier de croissance économique, et un moteur pour l'emploi et le redressement productif.

La recherche est avant tout une aventure humaine et collective. Ses avancées procèdent souvent de la pluridisciplinarité. Les partenariats naissent de rencontres d'équipes, réunies autour d'un même projet. A cet égard, **LES RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA RECHERCHE BIOMEDICALE** offrent une opportunité exceptionnelle aux pouvoirs publics, aux chercheurs et aux industriels de se rencontrer et d'échanger autour de projets innovants.

J'espère que ces rencontres permettront aussi de nouer de nouveaux partenariats, d'encourager les investissements internationaux et de soutenir la compétitivité de la France, aussi bien scientifique qu'économique, sur la scène internationale.

Pourquoi, après les maladies infectieuses, métaboliques ou neurologiques, le thème du cancer a-t-il été retenu cette année ?

Les cancers sont la 1^{ère} cause de mortalité en France, avec plus de 150 000 décès par an. Les chiffres sont aussi préoccupants à l'échelle mondiale, avec 7 millions de personnes touchées par an, et plus de 4 millions de décès chaque année.

Ils représentent chaque année, en Europe, un coût global de 124 milliards d'euros, soit 240 euros par citoyen européen et par an dont 84 euros (36%) supportés par les systèmes de santé.

Pourquoi voulons-nous, par notre présence, encourager fortement un partenariat public-privé, équilibré, dans le domaine de la recherche sur le cancer?

Il est important de souligner que la recherche française sur le cancer dispose d'un environnement propice à des collaborations fructueuses. D'une part, nous disposons d'équipes françaises excellentes, dont le très haut niveau d'expertise n'est plus à démontrer comme en témoigne le nombre important de projets sélectionnés, dans le cadre des investissements d'avenir (6 labex, 3 équipex, 3 cohortes, 4 projets sur les nanobiotechnologies).

D'autre part, la recherche française sur le cancer bénéficie d'une coordination nationale efficace menée à la fois par un opérateur dédié, l'Institut National du Cancer, l'Inca et l'Institut Thématique Multiorganisme Cancer de l'Alliance nationale des sciences de la vie et de la Santé, Aviesan. L'Inca est en charge de coordonner les actions de lutte contre le cancer et de définir la programmation alors que l'ITMO doit élaborer la stratégie scientifique.

Je voudrais m'arrêter quelques instants sur cette organisation de la recherche sur le cancer car elle est pour la France exemplaire et doit inspirer l'organisation des autres disciplines, comme l'a rappelé le Président de la République dans son discours du 20 octobre à Nice. Cette organisation permet une bonne articulation entre la stratégie et la programmation; elle conduit à coordonner la recherche, la formation et le soin, en bonne intelligence. C'est ainsi qu'Aviesan Cancer et l'Inca ont pu assurer une continuité et une interface permanente entre le travail des chercheurs, le financement de la recherche, l'évaluation des progrès, le transfert des connaissances vers leur application et leur valorisation au bénéfice des patients et de la collectivité. Je veux rendre hommage, ici, aux chercheurs et soignants qui ont su faire le choix d'une démarche intégrant le soin, la recherche translationnelle et la plus fondamentale, pour offrir le meilleur aux malades, et ouvrir de nouvelles pistes d'espoir.

Cette structuration est efficace car elle s'inscrit dans un paysage cohérent de la recherche. Celui-ci est marqué d'une part par une forte mobilisation des organismes de recherche à travers l'alliance nationale des sciences de la vie et de la santé, Aviesan et des associations caritatives et aussi, par le déploiement de deux plans nationaux cancer :

Ainsi, 20 à 25% des unités de recherche françaises sont impliquées dans la recherche sur le cancer, avec un budget supérieur à 140 M€ salaires compris. L'Inserm apporte un soutien financier aux Infrastructures, aux grandes cohortes "cancer", et aux grands projets de séquençage des génomes (ICGC) et épigénomes (IHEC).

Les associations caritatives (Ligue nationale contre le cancer) et l'Association pour la Recherche sur le Cancer (ARC) contribuent également au financement de la recherche attribuent des bourses à hauteur d'environ 65M€ par an.

Enfin, au cours des 2 plans cancer, l'engagement de l'état était de 2 milliards d'euros, dont 350 M€ dédiés à la recherche juste pour le plan cancer 2.

Tout ceci contribue à une meilleure structuration mais a aussi conduit à des avancées significatives :

Ainsi, des actions clés, définies dans le cadre du plan cancer, ont vu le jour, telles que la création de huit centres de recherches intégrés sur le cancer (SIRIC) et de deux programmes hospitalo-universitaires de recherche de grande envergure. Avec plus de 36000 patients inclus dans les essais cliniques, le taux d'inclusion, qui est d'environ 10% du taux d'incidence, a augmenté de près de 70% en 3 ans.

Des programmes de génomique du cancer se sont déployés dans le cadre d'une action internationale, coordonnée. Les premiers résultats, sur les cancers du sein et du foie, ont permis d'avancer dans la compréhension de ces deux cancers. Vous avez imaginé de nouvelles pistes de recherche et mis au point de nouveaux traitements. Deux autres programmes ont été initiés sur les cancers de la prostate et sur une tumeur osseuse de l'enfant.

Les deux plans cancer vous ont également fait progresser sur le chemin d'une médecine personnalisée, en rassemblant des compétences très diverses autour de cohortes assez larges de malades. Nous devons prévoir que, dans un avenir proche, les cancers vont devenir « rares » : chaque patient pourra bénéficier d'un traitement personnalisé, basé sur ses propres caractéristiques et celles de la tumeur qu'on aura à traiter. Les cancers du poumon préfigurent cette évolution : plus d'une dizaine de formes différentes de cancers bronchiques sont désormais caractérisées, sur la base des anomalies moléculaires identifiées dans les cellules cancéreuses de chaque malade. Entre 2004 et avril 2012, 16 nouvelles thérapies ciblées ont été mises sur le marché en Europe. Leur utilisation permet des gains de survie non négligeables chez certains patients. **Mais elle pose aussi des questions médico-économiques et éthiques, plaçant la société face à des choix qu'elle ne pourra éluder longtemps.** Vous devrez, ensemble, réfléchir ces questions et nous proposer des solutions.

Il ne fait aucun doute que cette structuration intégrée d'un système de soins et d'un outil de recherche performant telle que proposée dans le domaine du cancer, présente un avantage évident pour la mise en place de partenariats publics-privés.

Elle doit nous servir d'exemple. Elle implique une simplification du paysage de la recherche française, qui reste souvent illisible pour nos partenaires du privé, ou à l'international et illisible aussi pour nous-mêmes: Le monde de la recherche est complexe, les structures sont nombreuses : nous devons nous assurer d'une bonne articulation des dispositifs existants. Simplifier le système, c'est se donner la garantie que les ressources soient utilisées au mieux, c'est hiérarchiser les priorités de recherche, c'est optimiser les équipements et leur utilisation, et faire en sorte que les acteurs travaillent en complémentarité, sans perte d'énergie sur ce qui est leur cœur de métier, en l'occurrence la recherche. C'est le rôle de l'Etat stratège. Dans ce schéma, les alliances doivent être les

interlocuteurs stratégiques privilégiés, les agences des programmeurs et des financeurs, et les organismes de recherche des opérateurs.

Nous devons aussi impliquer les structures existantes pour favoriser et accélérer le partenariat public-privé :

La création du Conseil stratégique des industries de santé, en septembre 2004, celle d'AVIESAN, en avril 2009, la naissance de l'alliance pour la recherche et l'innovation des industries de santé (ARIIS), en mars 2010, ont constitué 3 étapes majeures du rapprochement public-privé.

Ces partenariats entre la recherche publique et privée doivent être encore encouragés, au bénéfice de la création d'emplois, de la création de valeur, et d'applications bénéfiques à la société. Je crois au *continuum*, allant de la recherche publique à la recherche privée, des PME aux grands groupes. Mais la France demeure un pays très cloisonné. Le rôle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est de faire en sorte que les entreprises disposent des bons outils, pour aider au décroisement et à la transversalité. C'est ainsi que nous surmonterons la crise de compétitivité que nous traversons.

L'organisation du dispositif français de valorisation de la recherche publique est essentielle pour promouvoir au mieux les résultats de la recherche française et accroître l'attractivité économique du territoire national. Pour simplifier et rendre plus efficace notre dispositif de transferts, j'ai proposé 15 mesures opérationnelles dès 2013 sur les territoires.

Il est cependant nécessaire et indispensable, en complément de cette vision locale, de mettre en place une structuration nationale, capable de coordonner l'action des établissements, et d'assurer une liaison efficace avec les SATTs et les autres acteurs de la valorisation (industriels, IHU, IRT, Instituts Carnot, France Brevet...).

La construction de cette vision nationale relève aujourd'hui des Alliances et correspond à la mise en place de *Consortia* de Valorisation Thématiques (CVT), dans le cadre du « Fonds National de Valorisation » des investissements d'avenir. Dans le domaine de la Santé, le CVT Aviesan porte un ensemble d'une dizaine de domaines de valorisation stratégiques, qui mutualisent l'action des acteurs de la recherche publique en matière de transfert.

L'Etat jouera pleinement son rôle, pour que les fruits de la recherche publique fertilisent le monde des entreprises, mais nous avons aussi besoin de vous, pour réussir ce rapprochement public-privé.

J'attends que les docteurs puissent s'insérer plus facilement dans les entreprises, et que celles-ci soient davantage présentes aux côtés des universités.

Depuis 1981, le dispositif CIFRE permet au MESR de financer 1350 nouvelles formations doctorales par an, dans le cadre d'un partenariat de trois ans entre une entreprise, qui recrute le doctorant, et un laboratoire académique, qui encadre les travaux de recherche sur le plan scientifique. Cette modalité d'organisation de la thèse permet au doctorant d'acquérir une « double culture » extrêmement intéressante. Une centaine de thèses CIFRE ont déjà été soutenues, dans le domaine du cancer. Mais, je vous invite, vous, les industriels, les employeurs de jeunes doctorants, à recourir encore davantage à ce dispositif, qui est mis à votre service.

Pour conclure, la France se situe actuellement au **cinquième rang mondial de la production scientifique dans le domaine des sciences de la vie et de la santé**. Les publications de ses grands organismes publics de recherche ont un indice d'impact supérieur à 1, c'est-à-dire que leur influence mesurée par citations se situe au-dessus de la moyenne internationale.

L'excellence de la recherche française, assurée par **26 000 chercheurs académiques**, fait de notre pays un véritable terrain d'attractivité pour les industriels étrangers dans le déploiement et la mise en place de leurs activités de Recherche et Développement.

En 2011, les industries du médicament représentaient **103 900 emplois directs** dont 21 575 dédiés aux métiers de recherche et développement et toutes ont investi 5M€ en recherche, soit 12,5% de leur CA total.

Les avancées importantes, dans le domaine du cancer, auxquelles notre pays a contribué, et continuera à contribuer, ne nous font pas oublier que le travail à venir est encore considérable. Il faut innover et continuer à explorer des pistes nouvelles. Nous devons protéger l'imagination créatrice des chercheurs. Ce travail engage tout le monde, le secteur public et le secteur privé de recherche et de soins, les entreprises de biotechnologie, les industries de santé et, bien sûr, les patients et les usagers, bref, la société toute entière.

Les chantiers à venir ne sont pas seulement économiques, technologiques ou scientifiques. Garantir l'accès aux technologies performantes pour le diagnostic, la caractérisation des tumeurs et un traitement adapté (paramètres indiscutables du pronostic du malade) au niveau national, et pour les pays du sud, soulève des questions éthiques que je vous demande de traiter de la façon la plus transparente et la plus partagée possible.

En cette période de mutation économique durable, **la recherche et l'innovation constituent des enjeux majeurs pour notre société. Plus que jamais, il nous faut favoriser l'innovation au service de la compétitivité-qualité. C'est d'autant plus vrai dans le domaine de la santé. Cela garantira la pérennité et le développement d'un des secteurs les plus innovants de notre économie, source d'emploi et de croissance.**

Je vous remercie